Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 035-213501034-20260127-20260105-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	DELIBERATIONS de la commune d'**EANCÉ** – 35640 Séance du 21/01/2026
Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 11 En exercice : 11	L'an 2026, le vingt et un janvier à 20h15, le Conseil Municipal de la commune d'ÉANCÉ s'est réuni sous la présidence de Monsieur SOULAS Raymond, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie 14/01/2026.
	Présents : Raymond SOULAS ; Gisèle GESLIN, Marie ALONSO, Cédric VALAIS ; Céline ROUSSEL, Florent BONDU ; Thérèse MONNET ; Patricia BOUCAULT, Alexis JOLY, Daniel NOURY, Mickaël YOU. Excusé(es) : Absent(es) : Secrétaire de la séance : Gisèle GESLIN

2026-01-05 : Avenant à la convention de conseil d'architecture du Département.

Le département désire modifier la durée de la convention concernant le conseil en architecture du Département. Cette convention devait se terminer en 2025 mais au regard de l'année électorale, le Département souhaite la prolonger d'un an.

Le conseil, après délibération et à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de conseil en architecture du Département

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire,
Raymond SOULAS

Le secrétaire de séance,
Gisèle GESLIN

MAIRIE d'ÉANCÉ 35640 ILLE ET VILAINE